

Procès-verbal de la **10^e séance ordinaire du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau, le **lundi 9 mai 2011** à compter de **20 h**, sous la présidence de monsieur Julien Croteau.

PRÉSENCES:

Monsieur Julien Croteau, président

Mesdames Diane Charbonneau, Francine Diotte, Rachelle Laporte, Josée Lavigne et Andrée Sirois, messieurs Gilbert Jolin, Pierre Lefebvre, Paul Loyer, Claude J.R. Monfils, Pierre Montreuil, Paul Morin, Bernard W. Morissette, Robert Paquet, Michel Parenteau, Normand Sylvestre, Benoît Tessier, et Donald Verrette, commissaires.

Madame Josée Phénix et monsieur Jean-Luc Céré commissaires représentants du comité de parents.

Monsieur Bernard Dufourd, directeur général, madame Julie Laberge, directrice adjointe et monsieur Yvon Landry, secrétaire général.

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Marie-France Gagnon, messieurs Michel Choquette et Richard Quinn, commissaires.

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président constate qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte et invite les gens à un moment de recueillement et à avoir une bonne pensée pour les familles et les proches des personnes récemment décédées et dont la liste a été portée à l'attention des membres du conseil des commissaires.

C165-1105 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts suivants :

44a. Participation de commissaires au tournoi de golf de la société GRICS;

50a. Publication de la carte professionnelle du commissaire-parent Josée Phénix dans le cahier d'activité de fin d'année de l'école du Bois Joli.

Adoptée à l'unanimité

C166-1105 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude J. R. Monfils que le procès-verbal de la séance tenue le 11 avril 2011 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Robert Guérin, vice-président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais fait état de la position syndicale concernant l'implantation du nouveau bulletin. Il mentionne notamment que le nouveau bulletin ne comporte que des changements cosmétiques et traduit une opération de camouflage et de confusion conduisant à l'alourdissement de la tâche des enseignants. Il rappelle l'importance d'apporter des correctifs au bulletin entre autres avec l'inclusion davantage de connaissances de base au primaire et au secondaire et de normes nationales quant aux règles de passage annuelles pour éviter des distorsions subjectives d'une école à l'autre.

Le président remercie monsieur Guérin pour sa présentation et lui rappelle qu'il serait davantage opportun que le syndicat fasse ses interventions auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il invite monsieur Guérin à remettre copie de sa présentation également au secrétaire général.

AVIS DE SUIVI DU 11 AVRIL 2011

La Direction générale fait part des vingt-six (26) avis de suivi de cette séance.

C167-1105 FÉLICITATIONS À LA DIRECTION À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU VERSANT

CONSIDÉRANT le règlement (49-01-02) de *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Manon Dufour au poste de direction à l'École secondaire du Versant;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard W. Morissette d'adresser des félicitations à madame Manon Dufour pour sa nomination en tant que directrice à l'École secondaire du Versant.

Adoptée à l'unanimité

INCIDENCE : Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe quitte son Il est 20 h 23.

C168-1105 CRITÈRES D'AFFECTATION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*;

CONSIDÉRANT la *Politique locale de gestion des cadres*;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de l'unité des Draveurs de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de l'Ouest du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'adopter les critères d'affectation des directions d'établissement d'enseignement comme suit :

Enseignement primaire	Enseignement secondaire
<p><i>Type 1</i> Pour les écoles de 500 élèves ou plus et les écoles institutionnelles (plus d'un édifice), affecter une direction et une direction adjointe.</p> <p><i>Type 2</i> Pour les écoles de 400 à 499 élèves, affecter une direction et 0,5 direction adjointe.</p> <p><i>Type 3</i> Pour les écoles de 250 à 399 élèves, affecter une direction.</p> <p><i>Type 4</i> Pour les écoles de moins de 250 élèves, analyser chaque situation et déterminer l'encadrement requis.</p>	<p>Pour les écoles de 2 200 élèves et plus, affecter une direction et sept directions adjointes.</p> <p>Pour les écoles de 1 900 à 2 199 élèves, affecter une direction et six directions adjointes.</p> <p>Pour les écoles de 1 600 à 1 899 élèves, affecter une direction et cinq directions adjointes.</p> <p>Pour les écoles de 1 300 à 1 599 élèves, affecter une direction et quatre directions adjointes.</p> <p>Pour les écoles de 1 299 élèves et moins, affecter une direction et trois directions adjointes.</p>

Par ailleurs, en cours d'année, lorsqu'un poste deviendra vacant, la Direction générale procèdera à une analyse et déterminera l'encadrement requis pour la poursuite de l'année scolaire.

De plus, la Direction générale se réservera le droit d'octroyer des ressources d'encadrement selon les défis que pose le projet éducatif de l'établissement.

Adoptée à l'unanimité

C169-1105 PLAN DE L'EFFECTIF CADRE 2011-2012

CONSIDÉRANT le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*;

CONSIDÉRANT la *Politique locale de gestion des cadres*;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de l'unité des Draveurs de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de l'Ouest du Québec et de l'unité des Draveurs de l'Association des cadres scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT l'adoption de l'organigramme de la Commission scolaire des Draveurs dûment adopté par la résolution C142-1104;

CONSIDÉRANT que l'article 20 du *Règlement de la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* prévoit le dépôt au conseil des commissaires du plan annuel de l'effectif cadre;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution C168-1105 Critères d'affectation des directions d'établissements :

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'accepter le dépôt du plan de l'effectif cadre 2011-2012 de la Commission scolaire des Draveurs avec entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2011 :

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Unité</i>
Adjointe administrative	Bastien Anne	Le Carrefour
Adjoint administratif	Boyer Robert	Nicolas-Gatineau
Adjointe administrative	Champagne Nathalie	du Versant
Adjoint administratif	Lebel Francis	de l'Érablière

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Unité</i>
Adjointe administrative	Matte Linda	l'Escale / Nouvel-Horizon
Agente d'administration	Bergeron Sylvie	SRM
Agente d'administration	Dauphinais Cynthia	SRH
Agente d'administration	Déry Annick	SRF
Agente d'administration	Forget Joëlle	Nicolas-Gatineau
Agente d'administration	Gauthier Carole	SRF
Agente d'administration	Léger Isabelle	Nicolas-Gatineau
Agente d'administration	Levesque Monique	SRF
Agent d'administration	Massie Pierre	SRF
Agente d'administration	Pharand Nicole	SRF
Agente d'administration	Pharand Suzanne	du Versant
Agente d'administration	Rivet Angèle	SRF
Chef de secrétariat	Poste à pourvoir	DG
Chef de secrétariat	Sabourin Claudine	SRH
Conseiller en gestion de personnel	Barrière Louis	SRH
Conseillère en gestion de personnel	Dault Johanne	SRH
Conseillère en gestion de personnel	Paris Danielle	SRH
Conseiller en gestion de personnel	Roy André J.	SSGC
Contremaître d'entretien spécialisé	Tremblay André	SRM
Coordonnatrice	Boulanger Guylaine	SRH
Coordonnatrice	Duguay Sara	SRF
Coordonnateur	Enright Michel	SRÉJA
Coordonnateur	Jacob Daniel	SOSTIT
Coordonnatrice	Laviolette Nadia	SOSTIT
Coordonnateur	Massicotte Yves	SRM
Coordonnatrice	Patrice Line	SRH
Coordonnatrice	Patry Chantal	SRÉJA
Coordonnatrice	Rozon Julie	SRM
Coordonnatrice	Tissot Jacinthe	SRÉJA
Directeur général	Dufourd Bernard	DG
Directrice générale adjointe	Laberge Julie	DG

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Unité</i>
Direction d'établissement primaire	Barrette Mario	des Cépages
Direction d'établissement primaire	Beaudoin Monique	La Sablonnière
Direction d'établissement primaire	Bélisle Sylvie	Le Petit Prince
Direction d'établissement primaire	Bernier Sylvie	Le Tremplin
Direction d'établissement primaire	Caron Anne-Lucie	La Source
Direction d'établissement primaire	Caron Leeza M.	du Vallon
Direction d'établissement primaire	Chénier Sylvie	de l'Escalade
Direction d'établissement primaire	Farrell Sylvie	Du Bois Joli
Direction d'établissement primaire	Gagnon Louis	L'Équipage
Direction d'établissement primaire	Giroux Stéphanie-Andrée	de l'Envolée
Direction d'établissement primaire	Gravel Maryse	Massé
Direction d'établissement primaire	Guindon Alain	de la Colline
Direction d'établissement primaire	Lacroix Céline	de la Montée
Direction d'établissement primaire	Lamothe Nancy	l'Oiseau-Bleu
Direction d'établissement primaire	Leblanc Jocelyne	des Belles-Rives
Direction d'établissement primaire	Massie Annick	de Touraine
Direction d'établissement primaire	Normand Lyne	du Nouveau-Monde
Direction d'établissement primaire	Olivier Lise	de la Traversée
Direction d'établissement primaire	Pacheco Denis	Sainte-Élisabeth
Direction d'établissement primaire	Paré Fernand	de l'Odysée
Direction d'établissement primaire	Pilotte Suzanne	de la Rose-des-Vents
Direction d'établissement primaire	Rondeau René	Carle
Direction d'établissement primaire	Trottier Nathalie	des Trois-Saisons
Direction d'établissement secondaire	Bédard Nathalie	de l'Érablière
Direction d'établissement secondaire	Bourbonnais Stéphanie	Nicolas-Gatineau
Direction d'établissement secondaire	Dufour Manon	du Versant
Direction d'établissement secondaire	Rioux Nathalie	Le Carrefour
Direction d'établissement en appui à la réussite	Bérubé François	DG
Direction centre éducation des adultes	Belleville Suzanne	Nouvel-Horizon
Direction centre form. professionnelle	Cabana Françoise	Compétences Outaouais
Direction centre éducation des adultes	Legault Julie	L'Escale
Direction centre form. professionnelle	Osborne Juli	ACS
Direction adjointe centre éducation des adultes	St-Jacques Yves	L'Escale
Direction adjointe centre éducation des adultes	Régimbald Julie	Nouvel-Horizon
Direction adjointe d'établissement primaire	Bertrand Natalie	Carle/Du Bois Joli
Direction adjointe d'établissement primaire	Bisson Chantal	de l'Escalade
Direction adjointe d'établissement primaire	Charest Audrey	de l'Envolée/du Vallon
Direction adjointe d'établissement primaire	Poste à pourvoir (½ temps)	des Belles-Rives

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Unité</i>
Direction adjointe d'établissement primaire	Lafleur Johanne	de l'Odyssee
Direction adjointe d'établissement primaire	Lafleur Marie Line	Le Petit Prince
Direction adjointe d'établissement primaire	Lacroix Pierre	La Sablonnière
Direction adjointe d'établissement primaire	Lavictoire Caroline	L'Équipage
Direction adjointe d'établissement primaire	LeMay Claire	des Cépages
Direction adjointe d'établissement primaire	Moore Caroline	Massé/L'Oiseau Bleu
Direction adjointe d'établissement primaire	Sévigny Céline	de Touraine
Direction adjointe d'établissement primaire	Thibault Nathalie	du Nouveau-Monde
Direction adjointe d'établissement primaire	Valois Caroline	de la Traversée
Direction adjointe d'établissement primaire	Maillet Diane	
Direction adjointe d'établissement secondaire	Barbe Nathalie	du Versant
Direction adjointe d'établissement secondaire	Bourassa Luc	Le Carrefour *
Direction adjointe d'établissement secondaire	Courville Patrick	de l'Érablière
Direction adjointe d'établissement secondaire	Custeau William	Le Carrefour *
Direction adjointe d'établissement secondaire	Dault-Lagacé Sylvain	Le Carrefour *
Direction adjointe d'établissement secondaire	Poste à pourvoir	du Versant
Direction adjointe d'établissement secondaire	Dufresne Christian	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Fournier Joanne	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Gagné Simon	de l'Érablière
Direction adjointe d'établissement secondaire	Laforge Évelyne	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Lalonde Sharri-Lynn	Le Carrefour *
Direction adjointe d'établissement secondaire	Martin Francine	de l'Érablière
Direction adjointe d'établissement secondaire	Méthot-Charron Claire	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Morisset Gilles	du Versant
Direction adjointe d'établissement secondaire	Morissette Karine	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Pilote Marc	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Plouffe Gisèle	Nicolas-Gatineau
Direction adjointe d'établissement secondaire	Regout Yvan-Xavier	Le Carrefour *
Direction de service	Côté Suzanne	SRÉJA
Direction de service	Couture Daniel	SRF
Direction de service	Landry Yvon	SSGC
Direction de service	Patrice Chantal	SRM
Direction de service	Proulx Pascal	SOSTIT
Direction de service	St-Onge Denis	SRH

* Conditionnel à l'application des critères d'affectation des directions d'établissement.

Adoptée à l'unanimité

INCIDENCE : Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe reprend son siège, il est 20 h 28.

C170-1105 PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics, la Commission scolaire des Draveurs doit déposer un premier rapport d'implantation suite à son programme adopté en juillet 2005, à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion, du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard W. Morissette de procéder à la transmission du rapport d'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi à la Direction de l'accès à l'égalité et des services-conseils de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Adoptée à l'unanimité

C171-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL – MATRICULE 4605

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude J. R. Monfils de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **4605**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

C172-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL – MATRICULE 5881

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;
CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilbert Jolin de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **5881**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C173-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MATRICULE 6202**

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Montreuil de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **6202**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C174-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MATRICULE 7261**

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Diotte de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **7261**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C175-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MATRICULE 9437**

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Rachelle Laporte de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **9437**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C176-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MATRICULE 9758**

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Donald Verrette de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **9758**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C177-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MATRICULE 10093**

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **10093**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C178-1105 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MATRICULE 10772**

CONSIDÉRANT les besoins en effectifs enseignants pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont inférieurs aux effectifs déjà en place;

CONSIDÉRANT l'application des clauses pertinentes à cet effet contenues dans les ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Ivestre de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le matricule est **10772**, et ce pour un motif de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

**C179-1105 NON-RENGAGEMENTS POUR SURPLUS DE PERSONNEL –
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT les résolutions du conseil des commissaires à la séance du 9 mai 2011 relativement aux non-renengagements de certains enseignants;

CONSIDÉRANT l'évolution quotidienne de la situation chez les enseignants;

CONSIDÉRANT les besoins ainsi créés dans certains champs d'enseignement;

CONSIDÉRANT les besoins liés à une gestion efficace des effectifs dans la mise en place de l'organisation scolaire pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT la séquence du comblement des postes d'enseignants;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilbert Jolin de mandater le directeur général pour annuler au moment opportun les non-rengagements de certains enseignants et que ces décisions fassent l'objet d'entérinement à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

**C180-1105 CONGÉDIEMENT POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE –
MATRICULE 3383**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-3.32 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de congédier la personne dont le numéro de matricule est **3383**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adoptée à l'unanimité

**C181-1105 NON-RENGAGEMENT POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE –
MATRICULE 4723**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-10.27 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Diotte de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le numéro de matricule est **4723**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adoptée à l'unanimité

C182-1105 NON-RENGAGEMENT POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE – MATRICULE 4784

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-10.27 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons liées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Montreuil de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2011-2012, l'engagement de la personne dont le numéro de matricule est **4784**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adoptée à l'unanimité

C183-1105 RECONNAISSANCE DES PASSERELLES

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution C180-1005 « Reconnaissance des passerelles 2010-2011 »;

CONSIDÉRANT la politique relative à l'admission et à l'inscription annuelle des élèves (préscolaire, primaire et secondaire);

CONSIDÉRANT la politique du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de s'assurer que les passerelles reconnues soient sécuritaires;

CONSIDÉRANT la liste des passerelles qui seront déneigées par la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des télécommunications;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité politique du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des télécommunications, du comité consultatif de transport des élèves, du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des télécommunications et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parenteau d'approuver la liste des passerelles suivantes :



Liste des passerelles*

	Écoles	Localisation des passerelles
1	Carle	Asselin à Paiement
2	Carle	341 Ryan à Duquette Ouest
3	Carle	385 Ryan à Duquette Ouest
4	Carle	St-René Ouest à Murphy
5	de l'Envolée	Ernest-Gaboury à Côte-des-Neiges
6	de l'Envolée	Jean-Perrin à Ernest-Gaboury
7	de l'Envolée	Jean-Perrin à Philipp-Lénard
8	de l'Escalade	Davidson Est à de Faillon
9	de l'Escalade	de Blainville au Parc de Blainville
10	de l'Escalade	de Candiac au Parc de Candiac
11	de l'Escalade	de Gallichan à Davidson Est
12	de l'Escalade	de Malartic à Davidson Est
13	de l'Escalade	de Malartic à La Vérendrye Est
14	de l'Escalade	de Mégantic au Parc de Blainville
15	de l'Escalade	de Roquemont au Parc de Blainville
16	de l'Escalade	Jules-Verne vers A.Gibeault
17	de l'Odyssée	O'Farrell au Parc Lanthier
18	de l'Odyssée	Béland au Parc Fernand Béland (Béland à La Vérendrye Est)
19	de l'Odyssée	St-René Est à O'Brien
20	de l'Odyssée	St-René Ouest à Vienneau
21	de l'Odyssée	Langelier à Langelier
22	de l'Odyssée	De Mingan au parc De Mingan
23	de l'Odyssée	De Rougemont au parc De Mingan

24	de l'Odyssee	Brazeau à Main
25	de l'Odyssee	de L'Orée-des-Bois à D'Aoust
26	de la Montée	Anka à St-René Ouest
27	de la Montée	Antoine à Sylvestre
28	de la Montée	Hurd à Paiement
29	de la Montée	Lacroix à Généreux
30	de la Montée	Lafrance à Hébert
31	de la Montée	Laflamme au parc Nobert
32	de la Montée	Trottier au parc Nobert
33	de la Montée	Burns à Lacroix
34	de la Montée	Nobert au parc Nobert (entre le 625 et le 629)
35	de Touraine	de Rouen à de Boulogne
36	des Belles-Rives	des Jacinthes à des Fleurs
37	des Cépages	de Cognac au Parc des Vignobles /école
38	des Cépages	des Graves à Paiement
39	des Trois-Saisons	Parc Green-Valley
40	Du Bois Joli	de la Tourbière à la passerelle du boulevard St-René
41	du Nouveau-Monde	Claire à Pointe-Gatineau
42	du Nouveau-Monde	l'Abbé-Desautels à Mgr. Forbes
43	du Nouveau-Monde	des Oblats à Joly
44	du Nouveau-Monde	Georges-Vanier au parc Pierre-Lafontaine
45	du Nouveau-Monde	Lionel-Groulx au parc Pierre-Lafontaine
46	du Nouveau-Monde	Mgr Forbes à Micheline
47	du Nouveau-Monde	Gréber à St-Antoine (Celle situé au nord)
48	du Nouveau-Monde	St-Louis au Parc Robinson
49	L'Oiseau Bleu	de la Gappe à Nelligan
50	L'Oiseau Bleu	des Outaouais à D'Artois
51	L'Oiseau Bleu	Louis-Hémon à de Beloeil
52	L'Oiseau Bleu	St-René Ouest à Chapleau
53	La Sablonnière	Bél-Air à Bérard
54	La Sablonnière	du Saguenay à des Sables
55	La Sablonnière	du Saguenay à de la Yamaska
56	La Source	de Chambly à Argenteuil
57	La Source	de Granet à de la Sarre
58	La Source	du Curé-Préseault à Gréber
59	La Source	de Dubuisson à de Bonaventure
60	Le Petit Prince	de Juan-les-Pins à de Nantel
61	Le Petit Prince	de Juan-les-Pins à de Roquebrune
62	Le Petit Prince	de Brignoles à de Cannes
63	Le Tremplin	de l'Abbé-Guinget à Gilbert Garneau

64	Le Tremplin	Miron à Louis-Riel
65	Le Tremplin	Pierre-Papin au Parc du Coteau
66	Massé	des Sources à du Sommelier

* Ces passerelles s'appliquent également aux établissements d'enseignement secondaire concernés.

Adoptée à l'unanimité

C184-1105 RECONNAISSANCE DES DÉROGATIONS SÉCURITAIRES

CONSIDÉRANT l'importance accordée à la sécurité des élèves de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit, à l'occasion et après étude de cas, déroger à sa politique en matière de transport scolaire afin de permettre que certains élèves puissent effectuer de façon plus sécuritaire le trajet entre le lieu de résidence et l'établissement scolaire;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des établissements scolaires;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Service du transport;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité politique du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des télécommunications, du comité consultatif de transport des élèves, du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des télécommunications et de la Direction générale

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parenteau d'approuver la liste des dérogations sécuritaires suivantes :



Transport scolaire – Dérogations sécuritaires Préscolaire – primaire

Écoles	Description	présé	prim
1 Carle	Les élèves du boulevard Lorrain (au nord de l'autoroute 50) sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard Lorrain.	x	x
2 de l'Odyssée	Les élèves des rues : Cap-aux-Meules, Grande-Entrée ainsi que ceux demeurant sur la rue Marquette dont l'accès se trouve sur Labrosse.		x
3 de l'Odyssée	Les élèves qui doivent marcher sur le boulevard Labrosse où il y a absence de trottoir.		x

	Écoles	Description	présé	prim
4	de l'Odyssée	Les élèves qui doivent marcher sur le boulevard Saint-René Est où il y a absence de trottoir.	x	x
5	de l'Odyssée	Les élèves du boulevard Labrosse (entre la voie ferrée et l'autoroute 50) sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard.	x	
6	de l'Odyssée	Les élèves qui doivent traverser la rue Main sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la rue.	x	
7	de l'Odyssée	Les élèves de la rue Main (côté est) entre Hillcrest et La Vérendrye (absence de trottoir).	x	x
8	de l'Odyssée	Les élèves qui doivent traverser le boulevard La Vérendrye.	x	x
9	de la Colline	Les élèves qui doivent marcher sur la route Principale (route 307).	x	x
10	de la Colline	Les élèves qui doivent traverser la route Principale (route 307) et du Carrefour (route 366) sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la route.	x	x
11	de la Montée	Les élèves qui doivent traverser le boulevard Saint-René Ouest.	x	
12	de la Montée	Les élèves de la rue du Coteau sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard La Vérendrye Ouest.	x	x
13	de la Montée	Les élèves qui doivent traverser la Montée Paiement.	x	x
14	de la Rose-des-Vents	Tous les élèves seront transportés en période de développement domiciliaire aux abords de l'école.	x	x
15	de la Traversée	Les élèves qui doivent traverser le boulevard Maloney Est.	x	x
16	de la Traversée	Les élèves qui doivent marcher sur le boulevard Maloney Est où il y a absence de trottoir.	x	x
17	de la Traversée	Les élèves du boulevard Maloney Est sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard.	x	x
18	de la Traversée	Les élèves qui doivent marcher sur la rue Notre-Dame où il y a absence de trottoir (côté sud de Notre-Dame, à partir du 692 et plus).	x	
19	de la Traversée	Les élèves de la rue Monseigneur-Lemieux (côté sud-est, entre Notre-Dame et Maloney).	x	
20	des Belles-Rives	Les élèves qui doivent traverser le boulevard Lorrain.	x	
21	des Belles-Rives	Les élèves du boulevard Lorrain (côté ouest) entre la	x	x

	Écoles	Description	présé	prim
		voie ferrée et Saint-Germain.		
22	des Belles-Rives	Les élèves qui doivent traverser le boulevard Saint-René Est.	x	
23	des Belles-Rives	Les élèves qui doivent marcher sur le boulevard Saint-René Est (775 et moins) où il y a absence de trottoir.	x	x
24	des Belles-Rives	Les élèves qui doivent marcher sur le boulevard Lorrain entre les rues La Vérendrye Est et Saint-Germain où il y a absence de trottoir (côté ouest).	x	x
25	des Belles-Rives	Les élèves qui demeurent au sud de la voie ferrée traversant le boulevard Lorrain jusqu'au boulevard Maloney.	x	x
26	des Cépages	Les élèves qui doivent traverser la rue Davidson Ouest.	x	
27	des Trois-Saisons	Les élèves qui doivent traverser la rue Main.	x	
28	des Trois-Saisons	Les élèves du boulevard Labrosse (entre Maloney Est et St-René) sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard.	x	
29	des Trois-Saisons	Les élèves de la rue Main et du boulevard Maloney Est sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la rue.	x	
30	de Touraine	Les élèves qui doivent traverser la rue D'Auvergne.	x	
31	de Touraine	Les élèves qui doivent traverser la rue de Picardie.	x	
32	de Touraine	Les élèves qui doivent traverser la rue Saint-Louis lorsque la rue est à 4 voies (entre de Picardie et l'avenue Gatineau), les élèves sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la rue Saint-Louis.	x	x
33	de Touraine	Les élèves qui doivent marcher sur la rue Saint-Louis où il y a absence de trottoir.	x	x
34	du Nouveau-Monde	Les élèves qui doivent traverser la rue Saint-Louis.	x	x
35	du Nouveau-Monde	Les élèves qui doivent traverser la rue de la Savane.	x	
36	du Vallon	Les élèves qui doivent marcher sur l'Avenue Gatineau où il y a absence de trottoir.	x	x
37	L'Équipage	Les élèves doivent tous être transportés à des fins sécuritaires à l'exception des élèves demeurant sur la rue "de l'École".	x	x
38	L'Équipage	Les élèves qui doivent traverser la route du Carrefour (route 366) sont embarqués et débarqués de façon à ne	x	x

Écoles		Description	présé	prim
		pas traverser la route.		
39	L'Oiseau-Bleu	Les élèves qui doivent traverser le boulevard Saint-René Ouest.	x	x
40	L'Oiseau-Bleu	Les élèves qui doivent traverser le boulevard de l'Hôpital sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard.	x	x
41	L'Oiseau-Bleu	Les élèves qui doivent traverser Gréber en provenance du secteur de l'ancienne école Le Progrès.	x	x
42	La Sablonnière	Les élèves qui doivent marcher sur Du Cheval-Blanc au sud de Saint-René Est, où il y a absence de trottoir.		x
43	La Sablonnière	Les élèves qui doivent marcher sur la rue Notre-Dame où il y a absence de trottoir.	x	x
44	La Sablonnière	Les élèves qui doivent marcher sur le boulevard Maloney Est (côté nord et sud) où il y a absence de trottoir.	x	x
45	La Sablonnière	Les élèves au sud du boulevard Maloney Est sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser le boulevard.	x	x
46	La Source	Les élèves qui doivent traverser le boulevard La Vérendrye Ouest.	x	x
47	Le Petit Prince	Les élèves de la rue Saint-Louis lorsque la rue est à 4 voies, les élèves sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la rue Saint-Louis.	x	x
48	Le Petit Prince	Les élèves qui doivent marcher sur la rue Saint-Louis où il y a absence de trottoir.	x	x
49	Massé	Les élèves de la rue Saint-Louis et la Montée de la Source (route 307) sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la route.	x	x
50	Massé	Les élèves demeurant sur la rue Lebaudy entre les rues Saint-Louis et De Cannes.	x	x
51	Massé	Les élèves demeurant sur les rues à l'est de la rue Lebaudy entre les rues Saint-Louis et De Cannes.	x	x
52	Massé	Les élèves des rues Demaison, Place Lutz et Du Plateau-Beaulieu.	x	x
53	Sainte-Élisabeth	Les élèves de la Montée de la Source (route 307) sont embarqués et débarqués de façon à ne pas traverser la route.	x	x

	Écoles	Description	prés	prim
54	Sainte-Élisabeth	Les élèves demeurant sur le chemin Sainte-Élisabeth à l'est de la rue Pontiac.	x	x
55	De la Traversée	Les élèves demeurant sur la rue Hurtubise.	x	x
56	De la Traversée	Les élèves demeurant sur la rue De Versailles (77 et moins).	x	x
57	De la Traversée	Les élèves de la rue Sabourin (70 et moins).	x	x
58	Le Tremplin	Les élèves demeurant au Sud de la rue Saint-Louis.	x	x
59	De Touraine	Les élèves habitant sur la rue des Flandres aux numéros civiques 4, 6, 14, et 16	x	x

Note : Les élèves en surplus feront l'objet d'une analyse particulière lorsqu'ils seront marcheurs à la nouvelle école.

Adoptée à l'unanimité

C185-1105 RECONDUCTION DU MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE POUR L'ANNÉE 2010-2011

CONSIDÉRANT que le mandat de vérification externe confié au cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. vient à échéance le 30 juin 2011 ;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services reçus de ce cabinet ;

CONSIDÉRANT la publication, le 2 mai 2011 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du document précisant le mandat applicable aux vérificatrices et aux vérificateurs externes nommés par les commissions scolaires pour l'exercice financier 2010-2011;

CONSIDÉRANT que ledit document élargit la portée des travaux devant être réalisés en incluant, en plus de l'audit des états financiers des commissions scolaires au 30 juin 2011, un audit additionnel pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT que cette portée élargie des travaux occasionne des coûts additionnels importants;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité politique et de vérification du Service des ressources financières, du Service des ressources financières et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parenteau que la Commission scolaire des Draveurs retienne les services du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. à titre de vérificateur externe pour la troisième année du mandat de trois ans, afin de réaliser les travaux de vérification précisés dans le document publié à cet effet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'exercice financier 2010-2011, au prix ferme de 63 100 \$ excluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

INCIDENCE : Monsieur Julien Croteau, président quitte son siège et mentionne qu'il veut éviter tout conflit ou apparence de conflit d'intérêt en rapport avec le point suivant à l'ordre du jour. Il est 20 h 47. La présidence d'assemblée est assurée par le vice-président, monsieur Benoît Tessier.

C186-1105 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS ET LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS CONCERNANT L'UTILISATION DES LOCAUX

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le protocole d'entente entre la Municipalité de Val-des-Monts concernant l'utilisation des locaux;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les parties;

CONSIDÉRANT la recommandation des directions d'établissements concernées, du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Charbonneau de procéder à la signature du « Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Municipalité de Val-des-Monts concernant l'utilisation des locaux » selon les dispositions intervenues entre les deux parties, que cette entente entre en vigueur à la date de sa signature et qu'elle vienne à échéance au 30 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

INCIDENCE : Monsieur Julien Croteau reprend son siège, il est 20 h 51.

**C187-1105 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE
DANS LE SECTEUR OUEST DU TERRITOIRE DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS / ACHAT DE
PLANS DE CONSTRUCTION EXISTANTS EN STRUCTURE**

CONSIDÉRANT l'annonce de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'attribution d'une aide financière à la Commission scolaire des Draveurs qui permettra à cette dernière de procéder à la construction d'une nouvelle école dans le secteur ouest de son territoire;

CONSIDÉRANT que la construction de la nouvelle école d'une capacité de 16 locaux de classe régulière et de 3 locaux réservés à l'enseignement préscolaire devra être complétée pour la rentrée scolaire de septembre 2012;

CONSIDÉRANT que l'achat de plans de construction existants amènera une économie de temps et d'argent dans le processus de construction de la future école;

CONSIDÉRANT qu'après vérification, il serait approprié d'utiliser les plans de structure de l'école de la Rose-des-Vents produits par la firme Cima+ Partenaire de génie;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée Sirois de procéder à l'achat des plans de structure existants de l'école de la Rose-des-Vents auprès de la firme Cima+ Partenaire de génie pour la construction de la nouvelle école dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoptée à l'unanimité

**C188-1105 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE
DANS LE SECTEUR OUEST DU TERRITOIRE DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS / ACHAT DE
PLANS DE CONSTRUCTION EXISTANTS EN MÉCANIQUE
ET ÉLECTRICITÉ**

CONSIDÉRANT l'annonce de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'attribution d'une aide financière à la Commission scolaire des Draveurs qui permettra à cette dernière de procéder à la construction d'une nouvelle école dans le secteur ouest de son territoire;

CONSIDÉRANT que la construction de la nouvelle école d'une capacité de 16 locaux de classe régulière et de 3 locaux réservés à l'enseignement préscolaire devra être complétée pour la rentrée scolaire de septembre 2012;

CONSIDÉRANT que l'achat de plans de construction existants amènera une économie de temps et d'argent dans le processus de construction de la future école;

CONSIDÉRANT qu'après vérification, il serait approprié d'utiliser les plans de mécanique et d'électricité de l'école de la Rose-des-Vents produits par la firme Genivar Inc;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée Sirois de procéder à l'achat des plans de mécanique et d'électricité existants de l'école de la Rose-des-Vents auprès de la firme Genivar Inc. pour la construction de la nouvelle école dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoptée à l'unanimité

**C189-1105 ENTÉRINEMENT DES PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS –
MESURE RÉSORPTION DU DÉFICIT D'ENTRETIEN –
REPLACEMENT DE LA TOITURE DES BASSINS A1, A2,
B1 ET B2, GOUTTIÈRES ET DRAINAGE – ÉCOLE DE
TOURAINÉ (ÉDIFICE RIVIERA)**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Résorption du déficit d'entretien 2010-2011;

CONSIDÉRANT le mandat confié aux professionnels pour l'élaboration des plans et devis;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être exécutés à l'été 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'entériner l'approbation des plans et devis définitifs pour le remplacement de la toiture des bassins A1, A2, B1 et B2, gouttières et drainage à l'école de Touraine (édifice Riviera).

Adoptée à l'unanimité

**C190-1105 ENTÉRINEMENT DES PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS –
MESURE RÉSORPTION DU DÉFICIT D’ENTRETIEN –
REPLACEMENT ET AJOUT DE CHAUDIÈRES – ÉCOLES
CARLE, LA SOURCE ET RAYMOND**

CONSIDÉRANT l’aide financière reçue du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Résorption du déficit d’entretien 2010-2011;

CONSIDÉRANT le mandat confié aux professionnels pour l’élaboration des plans et devis;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être exécutés à l’été 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Diotte d’entériner l’approbation des plans et devis définitifs pour le remplacement et ajout de chaudières aux écoles Carle, La Source et Raymond.

Adoptée à l’unanimité

**C191-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT - PROGRAMME D’AIDE
AUX EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire favorise le maintien d’un bon équilibre physique et psychologique chez l’employée et l’employé;

CONSIDÉRANT que le Programme d’aide aux employées et employés doit intervenir rapidement lors de situation de crise ou de situations particulières;

CONSIDÉRANT l’appel d’offre public publié le 9 avril 2011;

CONSIDÉRANT qu’il y a eu ouverture des soumissions le 5 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d’accepter la soumission de la firme **PAE Consultants** située au 825, boul. Lebourgneuf, Bureau 213, Québec (Québec) G2J 0B9 au **coût soumissionné de 165 525 \$.**

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

Groupe Santé Physimed 178 650 \$
6363, Transcanadienne, Bureau 212
Saint-Laurent (Québec) H4T 1Z9

Shepell – fgi 237 900 \$
Tour de la Bourse - Place Victoria
800, rue Square-Victoria, Bureau 4000
C.P. 211
Montréal (Québec) H4Z 0A4

Adoptée à l'unanimité

C192-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES BÂTIMENTS – AJOUT D'UN ASCENSEUR – CENTRE L'ESCALE

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 580 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 13 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 3 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 30 mai et devront être complétés au plus tard le 26 août 2011 sauf pour l'installation de l'ascenseur;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Rachelle Laporte d'accepter la soumission de la firme **Gestion DMJ / 6739761 Canada Inc.** située au 689, boulevard St-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B4, au montant de **397 799,00 \$**, excluant les taxes pour l'ajout d'un ascenseur au centre L'Escale.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Defran Inc. 408 422,00 \$
55, rue Breadner
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

DLS Construction Inc. 430 948,00 \$
406, Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1M5

Marc Cléroux Construction Inc. 458 000,00 \$
183, chemin Freeman
Gatineau (Québec) J8Z 2A7

Adoptée à l'unanimité

**C193-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS – REMPLACEMENT DU SYSTÈME
MODULINE PAR UN SYSTÈME DE BOÎTE À VOLUME
VARIABLE – CENTRE ADMINISTRATIF**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 380 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 9 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 26 avril 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard le 19 août 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Charbonneau d'accepter la soumission de la firme **Mécanique MAP inc.** située au 1670, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7 au montant de **618 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement du système Moduline par un système de boîte à volume variable au centre administratif.

Adoptée à l'unanimité

**C194-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS – AJOUT DE DISPOSITIFS
ANTIREFOULEMENT – ÉCOLES POLYVALENTES
NICOLAS-GATINEAU, LE CARREFOUR ET DE
L'ÉRABLIÈRE**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 520 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 13 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 2 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard le 19 août 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'accepter la soumission de la firme **Mécanique MAP Inc.** située au 1670, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7 au montant de **345 000,00 \$**, excluant les taxes pour l'ajout de dispositifs antirefoulement pour les écoles polyvalentes Nicolas-Gatineau, Le Carrefour et de l'Érablière.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Énergie S.P. (3963667 Canada Inc.)
36, rue de Varenne
Gatineau (Québec) J8T 0B6

Non conforme

Adoptée à l'unanimité

**C195-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS – RÉNOVATION DES HUIT VESTIAIRES, DE
LA PLAGE ET DU PLAFOND DE LA PISCINE – ÉCOLE
POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 1 000 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 13 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 3 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard le 19 août 2011 pour 6 vestiaires. Les travaux à la piscine ainsi qu'aux 2 vestiaires attendants devront être complétés au plus tard le 7 octobre 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Montreuil d'accepter la soumission de la firme **DMA Construction** située au 50A, boulevard St-Raymond, Gatineau, Québec, J8Y 1R7 au montant de **839 000,00 \$**, excluant les taxes pour la rénovation des huit vestiaires, de la plage et du plafond de la piscine à l'école Polyvalente de l'Érablière.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Marc Cléroux Construction
183, Freeman
Gatineau (Québec) J8Z 2A7

889 000,00 \$

Adoptée à l'unanimité

**C196-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS – REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ALARME
INCENDIE – ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 215 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 18 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 4 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 20 juin et devront être complétés au plus tard le 28 octobre 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude J. R. Monfils d'accepter la soumission de la firme **Les Entreprises d'électricité Pierre Carrière Ltée** située au 9, boulevard St-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 3V6 au montant de **487 527,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement du système d'alarme incendie à l'école Polyvalente Le Carrefour.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Marois Electrique (1980) Ltée

498 750,00 \$

900, boulevard de la Carrière, Suite 106

Gatineau (Québec) J8Y 6T5

Adoptée à l'unanimité

**C197-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS – REMPLACEMENT DE LA GÉNÉRATRICE ET
ENLÈVEMENT DU RÉSERVOIR PÉTROLIER – ÉCOLE
POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 100 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 18 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 4 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard à la fin septembre 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilbert Jolin d'accepter la soumission de la firme **Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.)** située au 689, boulevard St-Joseph, suite 106, Gatineau, Québec, J8Y 4B4 au montant de **231 777,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de la génératrice et enlèvement du réservoir pétrolier à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

C198-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES IMMEUBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES – RÉAMÉNAGEMENT DE VESTIBULES ET DE SALLES DE TOILETTES – ÉCOLES DES TROIS-SAISONS, DU BOIS JOLI, DE LA TRAVERSÉE (ÉDIFICE SAINTE-MARIA-GORETTI MATERNELLE) ET SAINTE-ÉLISABETH

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 111 285,00 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 13 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 3 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard le 19 août 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilbert Jolin d'accepter la soumission de la firme **Defran Inc.** située au 55, rue Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7 au montant de **212 780,00 \$**, excluant les taxes pour le réaménagement de vestibules et de salles de toilettes aux écoles des Trois-Saisons, du Bois Joli, de la Traversée (édifice Sainte-Maria-Goretti maternelle) et Sainte-Élisabeth.

Adoptée à l'unanimité

C199-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION – ÉCOLES DE L'ODYSSÉE (ÉDIFICE SAINT-RENÉ-GOUPIL, DE TOURAINÉ (ÉDIFICE RIVIERA, ÉCOLE SECONDAIRE DU VERSANT, ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR ET ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 13 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 2 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'accepter la soumission de la firme **Prop-Air (4031202 Canada Inc.)** située au 47A, Avenue Gatineau, Québec, J8T 4J2 au montant de **135 259,00 \$**, excluant les taxes pour le nettoyage des systèmes de ventilation pour les écoles de l'odyssée (édifice Saint-René-Goupil, de Touraine (édifice Riviera), École secondaire du Versant, école Polyvalente Le Carrefour et l'école Polyvalente de l'Érablière.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Gestion DMJ / 6739761 Canada Inc.
689, boulevard St-Joseph, suite 106
Gatineau (Québec) J8Y 4B4

342 490,00 \$

Adoptée à l'unanimité

**C200-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE RÉSORPTION
DU DÉFICIT D'ENTRETIEN – REMPLACEMENT DE LA
TOITURE DES BASSINS A1, A2, B1 ET B2, GOUTTIÈRES ET
DRAINAGE – ÉCOLE DE TOURAINE (ÉDIFICE RIVIERA)**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 222 316 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Résorption du déficit d'entretien 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 20 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 5 mai 2011 et analyse de conformité;
CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard le 19 août 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'accepter la soumission de la firme **9139-9980 Québec Inc. Empereur Construction** située au 1171, rue Jacques-Cartier, Gatineau, Québec, J8T 2W3 au montant de **147 952,86 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de la toiture des bassins A1, A2, B1 et B2, gouttières et drainage à l'école de Touraine (édifice Riviera).

AUTRES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EXCLUANT LES TAXES
Morin Isolation et Toitures Ltée 55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7	155 800,00 \$
Les Toitures Raymond et Associés Inc. 65, rue Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1W2	189 210,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec Inc. 660, rue Auguste-Mondoux, local # 4 Gatineau (Québec) J9J 3K3	196 880,00 \$
Les toitures Marcel Raymond & fils Inc. 1880, chemin Pink Gatineau (Québec) J9J 3N7	Non conforme

Adoptée à l'unanimité

**C201-1105 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE RÉSORPTION
DU DÉFICIT D'ENTRETIEN – REMPLACEMENT ET AJOUT
DE CHAUDIÈRES – ÉCOLES CARLE, LA SOURCE ET
RAYMOND**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 505 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure Résorption du déficit d'entretien 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 20 avril 2011 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 5 mai 2011 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 27 juin et devront être complétés au plus tard le 30 septembre 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard W. Morissette d'accepter la soumission de la firme **Énergie S.P. (3963667 Canada Inc.)** située au 36, rue de Varennes, unité 5, Gatineau, Québec, J8T 0B6 au montant de **461 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement et ajout de chaudières aux écoles Carle, La Source et Raymond.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Mécanique MAP Inc.
1670, rue Routhier
Gatineau (Québec) J8R 3Y7

Non conforme

Adoptée à l'unanimité

C202-1105 DÉLÉGATION - SOCIÉTÉ GRICS

CONSIDÉRANT que le fonctionnement de la Société GRICS prévoit que chaque commission scolaire soit représentée par un délégué officiel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre de rescinder la résolution C062-0702 adoptée le 5 février 2007;

QUE madame *Julie Laberge*, directrice générale adjointe, soit nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Draveurs à toute assemblée générale ou extraordinaire de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QUE monsieur *Bernard Dufourd*, directeur général, soit nommé délégué substitut en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle.

Adoptée à l'unanimité

**C203-1104 PARTICIPATION DE COMMISSAIRES À LA FORMATION
COMMUNICATION POLITIQUE ET COMMUNICATION
PUBLIQUE ORGANISÉE PAR LA CONCERTATION DES
COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'OUTAOUAIS**

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Charbonneau d'entériner la participation de *messieurs Robert Paquet, et Pierre Montreuil* à la formation *Communication politique et communication publique* organisée par la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais le 5 mai 2011. Les frais d'inscription s'élèvent approximativement à 75 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité

**C204-1105 PARTICIPATION DU COMMISSAIRE PIERRE LEFEBVRE
AU CONGRÈS 2011 DE LA FÉDÉRATION DES
COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que *monsieur Pierre Lefebvre* soit autorisé à participer au congrès annuel de la FCSQ *La communication politique efficace* qui se tiendra les 26 et 27 mai 2011 à l'Hôtel Reine-Élisabeth à Montréal. Le coût d'inscription est de 398,74 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité

**C205-1105 PARTICIPATION DE COMMISSAIRES À LA CLASSIQUE DE
GOLF RENÉ-BRAZEAU 2011**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Benoît Tessier que *messieurs Gilbert Jolin, Robert Paquet et madame Diane Charbonneau* soient autorisés à participer à la 22^e édition de la Classique de golf René-Brazeau au profit de la Société Alzheimer de l'Outaouais qui aura lieu les 7 et 8 juin 2011. Le coût d'inscription est de 150 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité

**C206-1105 PARTICIPATION DE COMMISSAIRES AU TOURNOI DE
GOLF DE LA SOCIÉTÉ GRICS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parenteau que *madame Diane Charbonneau, messieurs Gilbert Jolin, Bernard W. Morissette et Robert Paquet* soit autorisés à participer à la 28^e édition du Tournoi de golf annuel de la Société GRICS. L'activité se tiendra le vendredi 19 août 2011 au Club golf Lachute. Le coût de l'inscription et du souper est de 148 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité

**C207-1105 REPRÉSENTATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA
MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que *madame Diane Charbonneau et monsieur Robert Paquet* soit autorisés à participer à la 9^e édition du tournoi de golf de la Municipalité de Val-des-Monts dont les profits serviront à réaliser l'activité *Noël en famille 2011* et à aménager un terrain double de volley-ball au parc J.-A. Perkins. L'activité se tiendra le vendredi 3 juin 2011 au Club de golf Mont-Cascades. Le coût de l'inscription et du souper est de 130 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité

**C208-1105 REPRÉSENTATION AU BAL DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE
POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU LE 25 JUIN 2011**

IL EST PROPOSÉ par madame Rachelle Laporte que *mesdames Diane Charbonneau, Marie-France Gagnon et messieurs Gilbert Jolin, Robert Paquet et Michel Parenteau* soient autorisés à participer au Bal des finissants de l'École Polyvalente Nicolas-Gatineau qui se tiendra le samedi 25 juin 2011. Le coût du billet est de 75 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité

**C209-1105 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE GILBERT JOLIN DANS LE CAHIER
D'ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE LA
TRAVERSÉE**

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Charbonneau que *monsieur Gilbert Jolin* soit autorisé à publier sa carte professionnelle de commissaire dans le cahier d'activité de fin d'année de l'école de la Traversée pour un montant de 150 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C210-1105 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE GILBERT JOLIN POUR LE PROJET DE
VALORISATION DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE DE LA
TRAVERSÉE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que *monsieur Gilbert Jolin* soit autorisé à publier sa carte professionnelle de commissaire dans la documentation afférente au projet de valorisation des élèves à l'école de la Traversée pour un montant de 150 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C211-1105 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE DONALD VERRETTE DANS LE LIVRE DES
FINISSANTS DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parenteau que *monsieur Donald Verrette* soit autorisé à publier sa carte professionnelle de commissaire dans le livre des finissants de l'école de l'Odysée pour un montant de 150 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C212-1105 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE LA
COMMISSAIRE MARIE-FRANCE GAGNON DANS LE
LIVRE DES FINISSANTS 2010-2011 DE L'ÉCOLE DU BOIS
JOLI**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude J. R. Monfils que *madame Marie-France Gagnon* soit autorisée à publier sa carte professionnelle de commissaire dans le livre des finissants 2010-2011 de l'école du Bois Joli pour un montant de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C213-1105 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE-PARENT JOSÉE PHÉNIX DANS LE CAHIER
D'ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DU BOIS JOLI**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que *madame Josée Phénix* soit autorisée à publier sa carte professionnelle de commissaire-parent dans le cahier d'activité de fin d'année de l'école du Bois Joli pour un montant de 150 \$.

INCIDENCE : Madame Francine Diotte qui son siège. Il est 21 h 20.

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président, monsieur Julien Croteau, fait état des activités suivantes auxquelles il a participé :

- . Conseil général de la FCSQ les 29 et 30 avril 2011. Le président fait état à cet égard des discussions qui ont porté sur les compressions budgétaires surprises imposées aux commissions scolaires lors du dépôt le 28 avril du projet de règles budgétaires pour consultation. Ces compressions seraient de l'ordre de 1,6 million \$ pour la Commission scolaire des Draveurs.
- . Séances du comité politique du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des télécommunications et du comité consultatif du transport tenues le 2 mai 2011;
- . Rencontre régionale avec Emploi Québec et des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Université du Québec en Outaouais et du Cégep de l'Outaouais concernant l'adéquation entre la formation professionnelle et technique et les offres d'emploi.
- . La soirée *Reconnaissance – coup de cœur* tenue le 3 mai. Le président informe les membres de l'importance de motiver leur absence le cas échéant lors de tels événements afin que des ajustements puissent être apportés lors des présentations qu'ils doivent effectuer.
- . Séances du comité politique et de vérification du Service des ressources financières et du Service des ressources matérielles tenues le 4 mai 2011;

. Perfectionnement régional sur la communication politique et la communication administrative tenu le 5 mai au centre L'escale sous la coordination de la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais;

Le président rappelle les activités suivantes à venir :

- . Mérite scolaire de l'ADÉOQ section des Draveurs le 12 avril 2011;
- . Soirée régionale de l'Ordre du mérite de la FCSQ le 13 mai 2011 à l'agora de l'École secondaire du Versant;
- . Gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais le 17 mai 2011 à la Maison de la culture;
- . Congrès et assemblée générale annuelle de la FCSQ les 26, 27 et 28 mai 2011;
- . Éloge à la pédagogie le 7 juin 2011;
- . Séance extraordinaire du conseil général de la FCSQ le 10 juin 2011;

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur Benoît Tessier informe les membres de sa participation le 28 avril 2011 au Gala des Phoenix à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau. Il souligne également sa participation aux entrevues le 5 mai 2011 pour le poste de direction de l'École secondaire du Versant.

AUTRE COMMUNICATION

Madame Diane Charbonneau fait état de sa déception du fait que les membres du conseil des commissaires ne soient pas présentés formellement lors du Gala des Phoenix.

Monsieur Paul Morin invite les membres à adresser leurs commentaires sur la soirée *Reconnaissance – coup de cœur* au secrétaire général. Il en profite pour remercier à nouveau les membres pour sa nomination en tant que récipiendaire du Coup de cœur du conseil des commissaires.

Monsieur Morin réitère l'invitation aux membres à participer au tournoi de golf de l'AQETA et aux activités prévues dans le cadre de la Semaine de la famille du 7 au 15 mai.

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Monsieur Michel Parenteau souligne qu'il a remplacé le président le 18 avril 2011 à une rencontre politique avec la Ville de Gatineau concernant l'affectation des brigadiers adultes.

Monsieur Parenteau fait état des décisions prises à la séance de ce soir et rappelle la tenue de la prochaine séance, le 20 juin 2011 à compter de 18 h 30.

DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général fait état de la dernière rencontre avec les représentants du Centre Vision Multi Sport Outaouais et souligne l'éventualité qu'une cérémonie de levée de première pelletée de terre soit tenue au début de mois de juin prochain.

Le sondage de perception du personnel sur la Commission scolaire des Draveurs, ses services et sa gouvernance est en cours présentement.

Les échéances pour le paiement de la taxe scolaire 2011-2012 seront le 11 août 2011 pour le premier versement et le 1^{er} novembre 2011 pour le second versement.

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Jean-Luc Céré fait état de discussions et de décisions prises lors de la séance du comité de parents tenue le 18 avril 2011. Il informe les membres des échanges notamment sur les coupures annoncées par le CSSSO sur les services régionaux en orthophonie au niveau préscolaire.

COMITÉS

Dépôt des comptes-rendus suivants :

Comité de parents (séance du 21 février et du 21 mars 2011)

Comité politique du Service de l'organisation scolaire et des technologies et des télécommunications (séance du 2 mai 2011)

Comité consultatif de transport des élèves (séance du 2 mai 2011)

Comité Reconnaissance Coup de cœur (séance du 4 avril 2011)

Comité local «Ordre du mérite FCSQ» (séance du 4 avril 2011)

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 20 juin 2011 à 20 h, dans la salle Rolland-Bérubé.

C214-1105 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que la séance soit levée. Il est 21 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Yvon Landry
Secrétaire général

Julien Croteau
Président